

CHARTRE

CHARTRE

Hockey

Nous avons convenu d'un barème pour l'arbitrage et le marquage pour assurer l'équité entre les rencontres (parfois plus longues, parfois moins longues).

Je vous demanderais de faire les ententes avec les arbitres et les marqueurs selon cette chartre. Toutefois, une fois que l'entente est prise, s'il devait y avoir annulation de matchs à la dernière minute, nous paierons selon l'entente initiale.

Durée de la journée	Montant pour l'arbitrage	Montant pour le marquage	Montant total
10 heures et plus	220 \$	70 \$	290 \$
9 heures	210 \$	60 \$	270 \$
8 heures	200 \$	50 \$	250 \$
7 heures	180 \$	40 \$	220 \$
6 heures	155 \$	35 \$	190 \$
5 heures et moins	120 \$	30 \$	160 \$

N.B. Les montants inscrits sont seulement pour une personne. Donc, s'il y a plus d'un jeune pour assurer l'arbitrage et le marquage, les jeunes devront se partager le montant.

Monica Hébert, responsable
du sport scolaire primaire